

Communiqué
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le CNA et la FCCF lancent la Résidence en gestion culturelle 2025 pour les professionnel·le·s des arts de la scène

Ottawa, le 20 août 2025 — Le Centre national des Arts (CNA) et la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) lancent la **Résidence en gestion culturelle 2025** à l'intention des **professionnel·le·s des arts de la scène en francophonie canadienne et acadienne**.

Pour une 2^e année, cette occasion de perfectionnement permettra aux professionne·le·s, administrateur·trice·s et gestionnaires culturels d'améliorer leurs pratiques, d'élargir leur réseau, de dialoguer avec des artistes invités, d'échanger des connaissances et de bénéficier de l'expertise du CNA pour développer leurs compétences. En 2024-2025, la Résidence en gestion culturelle a accueilli 18 participant·e·s de partout au pays.

Pendant une semaine, du 17 au 22 novembre 2025, les participant·e·s seront convié·e·s au Centre national des Arts, à Ottawa, pour prendre part à un parcours stimulant. Tous les frais de participation, de transport et d'hébergement, ainsi que les indemnités journalières, seront couverts par le CNA, avec le soutien de la FCCF.

Un appui précieux au secteur artistique et culturel francophone

« Nous sommes heureux de réaffirmer notre appui au perfectionnement professionnel des gestionnaires culturels en francophonie canadienne et acadienne en collaboration avec la Fédération culturelle canadienne-française, indique **Christopher Deacon, président et chef de la direction du CNA**. La Résidence en gestion culturelle offre aux professionnels francophones des arts de la scène une occasion de renforcer leur expertise au bénéfice du milieu artistique et culturel en francophonie au Canada. Nous sommes impatients d'accueillir les membres de la prochaine cohorte au CNA dans le cadre de leur résidence d'une semaine en novembre. »

Nancy Juneau, présidente de la FCCF, se réjouit également de cette initiative. « Nous sommes enchantés de cet engagement renouvelé du Centre national des Arts pour soutenir le développement des compétences des gestionnaires culturels en francophonie canadienne et acadienne. En cette année du 25^e anniversaire de l'Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire,

ce projet témoigne de la pertinence de cette entente et de ses retombées concrètes pour les travailleuses et travailleurs culturels et le milieu francophone des arts et de la culture. »

Portée par la FCCF, l'[Entente de collaboration](#) rallie six institutions fédérales signataires, soit le Centre national des Arts, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada, l'Office national du film et Téléfilm Canada. Elle favorise la recherche de solutions à des enjeux communs et la mise en œuvre de mesures positives concrètes pour favoriser l'essor des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

Un parcours axé sur les besoins du milieu

Au cours de la Résidence en gestion culturelle, les participant-e-s pourront entre autres :

- Prendre part à des échanges spécialisés sur des sujets clés, tels que la gestion des ressources humaines, le financement et la communication ;
- Interagir avec des professionnel.le.s du CNA et des bailleurs de fonds pour partager des expériences et développer des réseaux durables ;
- Intégrer des principes d'équité, de diversité et d'inclusion dans les pratiques professionnelles ;
- Explorer des stratégies innovantes pour engager et fidéliser des publics diversifiés et adopter des pratiques accessibles et écoresponsables ;
- Travailler à l'élaboration d'un plan d'action personnalisé tout en intégrant les apprentissages de la Résidence.

Pour être admissibles, les personnes intéressées doivent être membres de la FCCF ou de l'une de ses [associations membres](#), être citoyennes ou résidentes permanentes canadiennes et avoir une adresse professionnelle dans une province ou un territoire du Canada autre que le Québec.

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur candidature avant le 5 septembre 2025 sur le [site web du CNA](#). Le CNA communiquera les résultats le 1er octobre 2025.

La Fédération culturelle canadienne-française

Depuis plus de 40 ans, la [Fédération culturelle canadienne-française](#) (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien. Basée à Ottawa, elle est l'unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays. Elle compte 22 membres investis à travers le Canada : 14 organismes provinciaux et territoriaux, 7 organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre, et un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène. La FCCF est porteuse des grands projets [PassepART](#), [ImmersART](#), [La ruchée](#), [L'accélérateur TADA](#) et [La bande numérique](#).

Le Centre national des Arts du Canada

Le [Centre national des Arts du Canada](#) (CNA) est un carrefour des arts de la scène multidisciplinaire et bilingue. Comme diffuseur, créateur, producteur et coproducteur, il propose une offre artistique des plus variées dans chacun de ses volets de programmation – Orchestre du CNA, Danse, Théâtre français, Théâtre anglais, Théâtre autochtone, et Musique populaire et variétés – et

cultive la prochaine génération d'artistes et d'auditoires à l'échelle du pays. Le CNA est situé dans la région de la capitale nationale sur le territoire non cédé de la Nation anishinabe algonquine.

– 30 –

Source :

Josiane Roulez
Directrice des communications
Fédération culturelle canadienne-française
communications@fccf.ca